

Le suivi du PCAET : assurer l'amélioration continue et l'atteinte d'un niveau d'ambition en phase avec les enjeux du territoire

3eme rencontres des PCAET
de la région
Bourgogne-Franche-Comté



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire

www.developpement-durable.gouv.fr

La neutralité carbone : une cible ambitieuse

Comment atteindre la neutralité carbone ?

Les orientations sectorielles

	Objectifs nationaux d'évolution des émissions par rapport à 2015		Orientations principales de la SNBC
	2035	2050	
	-53 %	Zéro émission	Décarboner la mobilité
	-31 %	Zéro émission	100 % du parc BBC en moyenne
	-20 %	-46 %	Favoriser les pratiques sobres
		+50 % absorption	Maximiser la pompe à carbone et développer la bioéconomie
	-35 %	-81 %	Développer les filières industrielles sobres en carbone
	-36 %	Zéro émission	Développer les énergies décarbonées
	-38 %	-66 %	Prévenir et valoriser les déchets

$$1+1+1= ???$$

- La neutralité carbone est un impératif fixé par les modèles climatiques : **la neutralité partout ou la catastrophe climatique**
- La SNBC présente un **scénario qui montre que c'est possible** et des mesures pour aller en ce sens (en étant conscient qu'il faudra à l'avenir d'autres mesures pour atteindre l'objectif)
- Y'a plus qu'à décliner ça dans les SRADDET
 - En BFC on a un SRADDET qui s'adosse sur un scénario de région à énergie positive
- Et y'a qu'à **décliner le SRADDET dans les territoires**

1+1+1= ???

- Cet enjeu de cohérence a été soulevé par le haut conseil pour le climat et par l'autorité environnementale dans son avis sur la SNBC
- AE : Au vu des résultats de la première SNBC, l'Ae constate que l'absence de compatibilité entre les plans territoriaux, sectoriels et transversaux et les trajectoires prévues par la SNBC est un obstacle majeur à l'atteinte de ses objectifs. L'Ae recommande de mettre en place les outils permettant d'intégrer les objectifs de réduction des émissions de GES retenus par la SNBC dans les plans, programmes et projets pour la bonne application de la démarche ERC.
- HCC : Les plans climat territoriaux sont potentiellement des leviers forts pour articuler la stratégie nationale bas-carbone à l'échelle d'action régionale et locale.

Une ambition à réviser régulièrement

- La neutralité c'est réduire nos émissions de CO2 de plus de 5 % par an pendant les 30 prochaines années
- La période d'un PCAET c'est 6 ans, soit 20 % du temps qu'il reste avant 2050 : c'est très long au vu de l'urgence
- Pourtant c'est compliqué de démarrer, toutes les collectivités ne partent pas avec le même niveau d'expérience, les mêmes moyens et il est normal que dans certains territoires le mécanisme soit plus lent à démarrer
- Donc si on est à la fois conscient de l'urgence climatique et compréhensif quant au fait que le sujet doit être approprié par les collectivités pour démarrer vraiment alors n'a pas le choix : pour atteindre les objectifs il faut une amélioration continue, et une amélioration potentiellement plus rapide que la périodicité de révision des PCAET
- Sinon il ne faudra plus une transition mais une révolution
- Pour cela le suivi et l'amélioration continue sont des outils utiles

Objet de l'atelier

- Identifier les outils à disposition (méthodes, indicateurs,...) pour assurer le suivi des PCAET
- Présenter et rappeler les objectifs régionaux et nationaux à atteindre